TENNIS CLUB MIRANDAIS RÉUNION DU CONSEIL D ADMINISTRATION (CA)	21/11/2022
Présents : Auguet Jeanne (visio), Comet Maxim, Comet Natacha, Duffort Sylvain, Gavello Jérôme, Lahille Aurélie, Le bail Eric, Anne Rieux, Strangeway David, Vignau Delphine, Vignau Nicolas (visio) Absents : Sylvain Brazzalotto, Didier Nabti, Pierre Sabathier	
Ordre du jour : 1/ Point adhérent 2/ Point ressources humaines 3/ Point financier 4/ Point travaux / équipements 5/ Point animations 6/ Point sportif 7/ Divers	

1/ Point adhérents :

A ce jour, le club compte 123 licenciés et 138 adhérents.

Il restent encore 8 adultes sans licence, la majorité n'ayant pas donné leurs certificats médicaux et 2 enfants sans licence qui n'ont pas rendu le dossier d'inscription complet.

Les enseignants se chargent cette semaine de redemander les documents manquant lors des entraînements. Le CA laisse encore quelques jours aux adhérents pour les fournir mais si cela dure trop longtemps nous serons dans l'obligation de les refuser aux cours.

David nous a précisé que de nouveaux membres adultes et enfants viennent d'arriver et sont à l'essai.

2/ Ressources humaines :

- Pour les nouveaux membres du CA Delphine a souhaité faire récapitulatif des contrats de nos entraîneurs :

- David est sur 22h30 et Maxim sur 21h (dont 15h terrain) hebdomadaire. Ils sont payés par le biais du chèque emploi association de l'URSSAF par virement automatique le 3 de chaque mois. La déclaration est assurée par Delphine. Pour le contrat apprentissage de Maxim le Club reçoit une aide de l'État de 666€ mensuel sur les 689€ que coûte Maxim.
- Nicolas est sur 4h de cours qui sont facturées en auto-entrepreneur.
- Les heures supplémentaires de David sont facturées en auto-entrepreneur : 1h de cour le vendredi + heures administratives.

- Durant son contrat d'apprentissage, Maxim a 2 gros projets a développer dans le Club.

- UC 1 et UC 2 : les anniversaires au Club.

Récemment les adhérents ont reçu un mail leur proposant de faire les anniversaires des enfants sur le samedi après midi au Club. A cette occasion Maxim est en charge de toutes les animations, Il faudrait que pour valider son projet il est au moins 3 à 4 anniversaires à organiser avant le mois de Mai.

- UC 3 : tennis scolaire et fit tennis

Afin de valider ce niveau, Maxim souhaite proposer à l'école de Miélan pour la classe de CP au moins 4 sessions d'initiation au tennis. Delphine se charge de faire une demande auprès du Directeur de l'école. Il sera ensuite évalué par un jury de son école CAP Formation sur une autre séance.
Pour ce même niveau, Maxim va proposer aux parents des enfants licenciés des séances de stretching et de renforcement musculaire le samedi matin de 9h30 à 10h30 sur les terrains du club. Pour bien faire il faudrait entre 20 et 30 adultes. Cela se ferait sur 6 séances qui seront elles aussi évaluées par un jury de son école. Maxim se charge de préparer un mail qui sera envoyé à tous les parents. Ces séances pourraient être poursuivies par la suite.
Ces deux projets permettront aussi au club de se faire connaître un peu plus mais aussi de l'ouvrir à un public plus large.

- Diplôme de CQP

Le CA propose à Maxim de passer cette année le diplôme de CQP afin de pouvoir seconder au mieux Nicolas la saison prochaine, voir de le remplacer s'il décidait d'arrêter.
Les dates des épreuves sont du 20 au 24 février à Balma et du 24 au 28 avril à St Cyprien. La date limite des inscriptions est le 6 février 2023.
Maxim souhaite le passer, mais un souci se pose sur la deuxième semaine ou normalement il était prévu à l'école toute cette semaine là. Delphine se charge d'envoyé un mail au Directeur de CAP formation pour savoir s'il serait possible pour lui de s'absenter exceptionnellement.

3/ Point financier :

- Paiement par coupons sport ANCV et coupons sport UP.

ANCV et UP garde une commission de 5 et 10 % sur le montant total des chèques. Malgré cette perte, le CA décide de conserver ce moyen de paiement afin d'éviter une diminution d'adhérents.

- Sponsors : cette nouvelle saison nous avons collecté 6900€ dont il faut déduire 330€ de création pour les bâches et le panneau. A ce jour, il manque encore les règlements de l'entreprise Vidou, Intermarché et la pharmacie de l'Astarac. Delphine se charge avec Natacha de les recontacter.

- Cotisations : A ce jour, le club a encaisser 22000€ de cotisations des adhérents et licenciés alors qu'il était prévu sur le prévisionnel 19000 € . C'est donc un bon début de saison.

- Recettes du bar :

Delphine fait remarquer aux membres du CA qu'il y a un soucis au niveau du bar : on dégage peu de bénéfices. Le montant des dépenses de boissons (essentiellement des bières) correspond à quelque chose près aux revenus du bar.
A la demande de certains de nos licenciés et afin de valoriser la convivialité, il avait été décidé de baisser le prix des bières à 1€ pour les soirs d'entraînement. Depuis cette année beaucoup plus de groupes restent donc le soir pour passer un moment ensemble après leurs cours, bien entendu le CA approuve cela et l'encourage. Lorsque nous faisons l'état des stocks et de la caisse en fin de semaine, les montants ne correspondent pas, certaines boissons ne sont pas payés ou alors au mauvais prix.

Les membres du CA tiennent à rappeler les tarifs :
- bière soir entraînements : 1€ (hors période de vacances scolaires)

- bière autre jour : 2€
- autres boissons : 2€ (sauf petite bouteille d'eau 0,50 centimes)
- matchs par équipe : 1 boisson offerte par joueur des deux équipes (les championnats individuels ne sont pas considérés comme des matchs par équipe).

Depuis quelques jours nous avons mis en place au bar un cahier de dettes. Chaque licencié peut en effet y noter ce qu'il doit s'il n'a pas prévu d'argent ce soir là. Les dettes sont à rembourser régulièrement.

Afin d'essayer de trouver des solutions à ce problème de caisse, le CA décide de laisser les bières à 1€ pour les soirs d'entraînements. Par contre, nous proposons de rajouter à la fin du cahier des dettes une partie ou chacun devra noter toute les boissons qui seront sortit du réfrigérateur. Nous demandons à chacun de nos licenciés de bien vouloir s'y tenir.
Il faudra noter : la date, la boisson et la quantité sortie.
Cela nous permettra d'être plus clair dans nos stocks.

- Cordage :
Le club cette année propose un service cordage, avec ou sans matériel réalisé par les 3 entraîneurs. Pour plus de simplicité, le licencié ou l'adhérent réglera la somme totale du cordage et de la pose au Club. Ensuite David ou Nicolas nous facturerons la pose. Pour Maxim il le fera pendant ces heures administratives.

4/ Point travaux / équipements :

* terrains extérieurs :
Nicolas a fait une demande de devis à l'entreprise Tweener pour des éclairages en LED qui seraient fixés au dessus du grillage. Dans l'attente de celui-ci l'estimation serait de 8800€ HT environ par terrain.
Un devis a déjà été réalisé pour des éclairages sur poteaux celui ci s'élevait environs à 8000€ pour les deux terrains soit moitié prix de l'autre. Mais dans ce devis n'était prévu que les éclairages, il restait à la charge du club les poteaux et leur installation qui vu le prix des matériaux actuellement ferait monter la facture d'environs 4000 € de plus. De plus le Club serait obligé de demander l'installation auprès de la Mairie avec la nacelle.
Le CA attend de recevoir les devis précis afin de prendre une décision.

* terrains intérieurs :
Le coût pour changer les éclairages en LED s'élèverait à 15000€ environs pour les deux terrains.
La fédération propose une subvention qui prendrait en charge 10 % de la facture. Cette subvention ne fonctionne que sur les terrains intérieur.
Pour l'instant le CA préfère attendre la totalité des devis avant de prendre une décision.

* micro onde :
A la demande de nos entraîneurs qui se restaurent au Club house le mercredi midi le micro onde va être changer car celui ci ne chauffait plus beaucoup.

5/ Point animations :

* Tee shirts :
Les tee-shirts du Club commandés sont arrivés. Delphine se propose de faire une permanence ce samedi matin pour la distribution entre 10h et 12h.
Un mail va être envoyé aux adhérents pour les avertir.

* Goûter de Noël :

Le goûter de Noël se fera le mercredi 14 décembre. A cette occasion les cours de la journée ne seront pas assurés. Les enfants seront invités au Club de 14h à 18h pour différentes animations, partager le goûter et recevoir leur cadeau de Noël.
Delphine se charge d'envoyer le mail aux parents et de faire venir la Dépêche du Gers.
Natacha se charge des courses pour la collation.

* Cadeau de Noël :
Pour cette année deux propositions ont été faite :
- casquette au logo du club pour un coût de 380€ environ pour 100 pièces
- sac en nylon au logo du club aussi pour un coût de 210€ environ 100 pièces
Le CA a voter à l'unanimité pour la casquette.
Nicolas se charge de les commander.

* Sortie au petit AS
Le comité des Hautes-Pyrénées nous invite comme chaque année à participer à une journée au petit AS à Tarbes. Le CA décide d'y retourner cette année.
La sortie se fera le 25 janvier le départ sera à 13h.
Delphine s'occupe de réserver le bus et d'envoyer le mail aux parents.

* Delphine en partenariat avec François Guillet, président de Marciac propose d'organiser un tournoi de doubles mixtes amicaux avec des matchs aller / retour qui se feraient sur toute la saison.
Les membres du CA approuve cette proposition. Nicolas est chargé de réaliser les tableaux.

* Delphine propose une sortie aux membres du CA chez notre sponsors « chai Ben » à Miélan
une date sera proposée rapidement

* Delphine propose aux membres du CA pour ceux qui sont encore disponibles de faire le 1er de l'an ensemble au Club-House.

* Jérôme nous propose d'organiser 2 soirées sous le nom « DJ Jé en folie !!!! ». La première se fera le samedi 21 janvier. Pour la deuxième la date sera fixée pendant le tournoi.

* Comme l'année dernière des photos de chaque groupe des cours seront prises par les entraîneurs, le CA souhaite proposer à la vente un calendrier. Il faut s'en occuper rapidement.

6/ Point sportif :

* création d'un commission sportive :
Pour cette nouvelle saison une commission sportive a été créée pour faire remonter les informations au CA, elle est composée de tous les enseignants et arbitres du club : David, Nicolas, Maxim, Anne et Delphine. Ils se réuniront pour organiser au mieux les différentes compétitions. Anne et Delphine feront le lien avec le Conseil d'administration.

* Un plateau galaxie est prévu le samedi 17 décembre pour les balles rouges et oranges.
Il sera ouvert aux autres clubs pour un prix de 3€ avec le goûter compris.
Delphine prépare l'affiche et le mail
Natacha s'occupe des courses pour la collation
Aurélie se charge de demander des lots au Crédit agricole et Delphine à la Mairie

* Doubles régionaux :
3 équipes sont encore en compétition

* Coupe d'hiver :
Cette année nous avons engagé 3 équipes dames et 5 équipes hommes. La compétition a débuté le week-end du 13 novembre.

* Caisse épargne Jeunes :
Cette année nous avons inscrit 6 équipes jeunes
- 1 équipe 8/10 ans garçons
- 1 équipe 13/14 ans garçons
- 1 équipe 15/16 ans garçons
- 1 équipe 13/14 ans filles
- 2 équipes 15/18 ans filles

Le CA souhaite que chaque équipe soit accompagnée lors des matchs par un membre du Club. David, Nicolas, Maxim, Jérôme, Delphine et Natacha se sont portés volontaires.

7/ Divers :

* Afin de pouvoir réunir tous les membres du CA plus facilement le jour des réunions se fera en alternance les lundi ou vendredi soir, à savoir :
- Vendredi 13 janvier
- Lundi 13 février
- Vendredi 7 avril
- Lundi 15 mai
- Vendredi 23 juin
- Lundi 24 juillet.

* Lors de l'assemblée générale Philippe Soriano a fait la demande auprès du CA, d'avoir une clé du Club house pour y avoir accès le lundi soir lorsqu'ils viennent jouer à plusieurs.
Après concertation le CA a voté à l'unanimité contre : en effet notre Club mise vraiment sur la convivialité mais aussi sur l'égalité entre chaque membre. Si nous acceptions cette demande de Philippe nous serions aussi dans l'obligation de faire de même pour tous. Bien entendu cela deviendrait rapidement ingérable.
De plus cette saison du mardi au samedi l'accès du Club house est tout à fait possible étant donné qu'il y a des cours et que les entraîneurs sont sur place pour ouvrir.
Le comportement négatif de Philippe depuis le début de la saison a été discuté, le CA lui adressera très vite un mail pour l'avertir.